HOMMAGE AU DEFUN Emile ARNAUD

Emile ARNAUD est né le 4 février 1921 à Monségur dans l'Ariège. Il est le cadet d'une fratrie de trois enfants.

Napoléon disait que l'Ariège faisait de ses fils des mineurs et des soldats.

Emile a confirmé cette analyse.

Après avoir secondé ses parents sur l'exploitation agricole familiale, il rejoint Luzenac où il exerce le métier de mineur dans une carrière de talc. Par la suite il sera ouvrier du textile dans une filature de Lavelanet.

Pendant la guerre il suivra un stage aux chantiers de jeunesse à Argelès Gazost de juillet 41 à février 42.

Il intègre la gendarmerie nationale en 1945 et est affecté successivement aux brigades départementales d'Ax les Thermes et d'Hospitalet.

Désigné pour l'Indochine, il y débarque le 19 mars 1947 et est affecté à la 3ème Légion de marche de la Garde.

Il assure l'escorte des convois qui ravitaillent les postes isolés de la province de Bentré dans le delta du Mékong.

Le 18 mars 1948 Emile ARNAUD effectue une de ces missions entre Giong Trom et Bentré. Le Sous-Lieutenant PIQUET, dont la stèle se trouve à l'escadron de Gendarmerie Mobile de Saint-Gaudens, est chef de convoi.

La progression comporte la fouille du terrain à pied. Malgré cela, les Viets, bien dissimulés dans la brousse, lancent une violente attaque avec des effectifs importants, appuyés par une mitrailleuse lourdes et plusieurs fusils mitrailleurs.

Alors que le camion de tête parvient à passer pour aller chercher des renforts, la jeep du Sous-Lieutenant PIQUET est assaillie et ses occupants massacrés.

L'escorte du convoi n'a pas été surprise et malgré les pertes elle repousse 4 assauts des Viets.

Emile Arnaud est pourvoyeur d'un fusil mitrailleur en queue de convoi. Par son action de ravitaillement en munitions, il interdit aux Viets de terminer l'encerclement du convoi et, malgré les assauts à la grenade dont son groupe est l'objet, il permet de tenir jusqu'à l'arrivée des secours depuis le poste de My Long.

L'ennemi laisse sur le terrain 31 morts ainsi que de nombreuses armes, contre 8 morts dans le camps Français.

Le 17 août 1948, en ouverture de route aux abords du poste de Ben Mieu, l'unité d'Emile est prise dans une autre embuscade.

Emile qui sert toujours le fusil mitrailleur est attaqué à la grenade. Pour sauver sa vie il plonge dans la rizière, comme son équipier, alors que l'arme est détruite par l'explosion.

Bien que blessé à la main il refuse toute évacuation avant la fin du combat.

Ces actes de bravoure sont l'objet d'une citation avec attribution de la croix de guerre des T.O.E.

Lecture de la CITATION:

Garde calme et courageux, qui a participé à toutes les opérations de son unité et ensuite aux escortes de convoi.

S'est notamment fait remarquer au cours de deux embuscades rebelles :

celle du 19 mars 1948 à Luong Hoa en ravitaillant sous le feu adverse, l'arme automatique de son groupe,

celle du 17 août 1948 à Binh Chang, où, blessé par éclat de grenade, a refusé de se faire évacuer jusqu'à la retraite de l'assaillant.

De retour en Métropole, la carrière d'Emile continue en gendarmerie départementale avec une affectation à la brigade de Verfeil.

Il est ensuite muté dans la gendarmerie maritime et est affecté successivement sur les bases navales de CASABLANCA – DIEGO SUAREZ (à Madagascar) – LORIENT – BREST et TOULON où il termine sa carrière militaire le 1er septembre 1975 avec le grade d'Adjudant.

Sa reconversion dans les services de l'équipement lui permet de rester à Toulon jusqu'en mai 1982 comme salarié. Il se retire à LESPITEAU en avril 1984.

Cette vie professionnelle intense ne l'empêche pas de rencontrer Mademoiselle Juliette BARTHE et de l'épouser le 27 mars 1951. Ils auront quatre enfants.

Emile ARNAUD est titulaire de :

- la Médaille Militaire,
- l'Ordre National du Mérite,
- la croix de guerre des T.O.E. avec citation,
- la croix du combattant,
- la médaille d'outre-mer,
- la médaille commémorative d'indochine et d'A.F.N.

A notre camarade nous disons aujourd'hui <u>au revoir</u> car nous savons que nous nous retrouverons un jour.